

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 76, rue Dufferin, à Granby, province de Québec, le mercredi 15 décembre 2021 à compter de 18 h 45.

**PRÉSENCES :** M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

**ABSENCES :** M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby et M. Philip Tétrault, maire du village de Warden

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Éric de la Sablonnière, directeur général adjoint, gestion et développement du territoire, et M. Grégory Carl Godbout, greffier, sont également présents.

**2021-12-585**

**CONSTATATION DE LA PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU que les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié tel que requis par les dispositions du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement d'ouvrir la séance à 19 h 03.

**Note :**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

**2021-12-586**

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2021-11-532 – APPROBATION ET RATIFICATIONS D'ACHATS**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement de modifier la résolution numéro 2021-11-532 comme suit :

1. En ajoutant, à la fin de la résolution, les deux notes de bas de pages suivantes :

« Note 1 : Afin de couvrir ces dépenses, il est résolu de transférer un montant de 2 919 \$ du poste budgétaire « Gestion financière et administrative - charges sociales - assurance collective employés » au poste budgétaire « Gestion financière et administrative - publicité, information, journaux et revues ».

Note 2 : Afin de couvrir cette dépense, il est résolu de transférer un montant de 1 228 \$ du poste budgétaire « Gestion financière et administrative - charges sociales - assurance collective employés » au poste budgétaire « Transfert à l'état des activités d'investissement - administration ». »

2021-12-587

**AUTORISATION DE SIGNATURE – AVIS D'INTÉRÊT POUR LE PROJET « SIGNATURE INNOVATION » DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA – PROGRAMME FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 3**

Soumis : Formulaire d'avis d'intérêt du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ATTENDU que le volet 3 du Fonds régions et ruralité (FRR) intitulé Projets « Signature innovation » des MRC a pour objectif de soutenir la MRC dans le cadre d'un créneau de développement propre à l'ensemble de son territoire;

ATTENDU que ce volet du FRR vise la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur afin de permettre à la MRC de développer ou de se doter d'une identité territoriale forte s'articulant autour de sa vision de développement;

ATTENDU que la lettre du 21 mai 2021 de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation confirme une enveloppe budgétaire à la MRC de La Haute-Yamaska sur la période 2020-2024 et la possibilité d'obtenir un premier versement de 50 000 \$ de son enveloppe 2020-2021 pour lui permettre de bien définir son projet « Signature innovation »;

ATTENDU que la MRC doit par la suite confirmer son intérêt à réaliser un projet « Signature innovation » en soumettant le formulaire d'avis d'intérêt, puis en menant les démarches nécessaires afin de définir son projet et en complétant le devis des travaux relatifs au projet, et ce, à titre d'étape préalable à la signature d'une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'accepter le formulaire d'avis d'intérêt tel que soumis et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer ce document pour et au nom de la MRC et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

2021-12-588

**AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

Soumis : Projet d'entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités.

ATTENDU que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska souhaite utiliser sporadiquement les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

ATTENDU qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, le projet d'entente soumis ainsi que tous les autres documents requis aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**2021-12-589**     **DEMANDE DE FINANCEMENT – 31<sup>E</sup> ÉDITION DU BRUNCH-BÉNÉFICE D'OASIS SANTÉ MENTALE GRANBY ET RÉGION**

ATTENDU la demande de commandite d'OASIS santé mentale Granby et région du 15 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le préfet Paul Sarrazin, appuyé par Mme la conseillère Julie Bourdon et résolu unanimement de contribuer financièrement à la 31<sup>e</sup> édition du brunch-bénéfice d'OASIS santé mentale à titre de « Partenaire or » pour un montant de 1 025 \$ et d'acheter une table de 8 billets additionnels pour un montant de 1 000 \$, le tout totalisant un montant de 2 025 \$. Cette dépense sera couverte à même l'enveloppe pour compensation de perte de revenus et des coûts supplémentaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

**2021-12-590**     **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉTUDE POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE LA MALADIE DE LYME DANS LA VILLE DE BROMONT**

ATTENDU la demande de la Ville de Bromont de participer au soutien financier de l'Université de Montréal pour la suite du projet « Développement et évaluation d'une intervention de santé publique pour réduire le risque péri-domestique de la maladie de Lyme dans la ville de Bromont »;

ATTENDU l'objectif de poursuivre l'étude expérimentale sur l'efficacité du volet environnemental de l'intervention visant à traiter les rongeurs sauvages avec un acaricide oral pour réduire la densité et la proportion de tiques infectées sur les terrains de citoyens et dans les parcs publics dans plusieurs secteurs de la ville de Bromont;

ATTENDU que la contribution recherchée pour l'ensemble des contributeurs municipaux est de 70 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement de contribuer financièrement à la poursuite du projet « Développement et évaluation d'une intervention de santé publique pour réduire le risque péri-domestique de la maladie de Lyme dans la ville de Bromont » pour un montant de 10 000 \$, et ce, conditionnellement à ce que la contribution financière municipale prévue au plan de financement soit complétée. Cette dépense est assumée à même le surplus non affecté à l'ensemble.

**2021-12-591**     **AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA – PROJET DE RELOCALISATION D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS ET D'ACQUISITION D'ÉTAGÈRES MOBILES**

ATTENDU que la Société d'histoire de la Haute-Yamaska (SHHY) est un service d'archives privées agréé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

ATTENDU que la relocalisation de la SHHY dans le nouveau bâtiment du 142, rue Dufferin entraînera des dépenses d'importance pour l'organisme, soit le transport et la réinstallation des étagères mobiles existantes ainsi que l'acquisition de nouvelles étagères mobiles et autres équipements spécialisés;

ATTENDU que ces dépenses sont estimées à 231 389 \$ (taxes nettes);

ATTENDU que la SHHY entend déposer une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux immobilisations – volet 2;

ATTENDU que ce programme peut soutenir le projet de la SHHY dans une proportion de 70 % des coûts;

ATTENDU qu'il y a lieu pour la MRC de La Haute-Yamaska d'apporter également son soutien financier pour le solde résiduel du projet;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement que la MRC de La Haute-Yamaska :

1. Accepte de contribuer financièrement au projet précité à raison de 30 % du plan de financement, soit jusqu'à concurrence de 69 417 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation d'octroi de l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications;
2. Confirme que cette dépense sera assumée à même le Fonds régions et ruralité, volet 2.

2021-12-592

**AUTORISATION DE SIGNATURE – PROLONGATION TEMPORAIRE AU CONTRAT DE SERVICE AVEC DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL GRANBY ET RÉGION INC. DURANT L'ANNÉE 2022**

Soumis : Projet d'addenda avec Granby Industriel afin de prolonger le contrat de service en 2022 sur une base hebdomadaire de 5 960 \$ par semaine plus taxes applicables.

ATTENDU que le contrat de service de Développement industriel Granby et région inc. (Granby Industriel) pour le soutien technique de la MRC dans son mandat de développement et de soutien à l'entrepreneuriat intervenu le 3 septembre 2015 (contrat) venait à échéance le 31 août 2020;

ATTENDU que les addendas numéros 1 et 2, intervenus respectivement le 21 juillet 2020 et le 7 avril 2021, ont prolongé la durée du contrat au 31 décembre 2021;

ATTENDU qu'il est opportun de prolonger à nouveau ce contrat en 2022, et ce, jusqu'à ce qu'Entrepreneuriat Haute-Yamaska soit autorisée par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à agir à titre d'organisme délégataire de la MRC en matière de soutien et de développement de l'entrepreneuriat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement d'accepter le projet d'addenda tel que soumis et d'autoriser le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou, en son absence, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer ce document pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**Note :**                    **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

**2021-12-593**            **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyée par Mme la conseillère Julie Bourdon, il est résolu unanimement de lever la séance à 19 h 04.

*(signé)*

---

Mme Johanne Gaouette,  
directrice générale et  
secrétaire-trésorière

*(signé)*

---

M. Paul Sarrazin, préfet